



Vous demandez le renouvellement ou un premier document de circulation pour étranger mineur (DCEM)

Vous résidez dans une commune de l'arrondissement de Melun, de Provins ou de Fontainebleau

DOSSIER A ENVOYER PAR VOIE POSTALE

Préfecture de Seine-et-Marne
Bureau de l'accueil et du séjour/DCEM/Section B
12 rue des Saints Pères
77010 MELUN Cedex

La présence du mineur concerné est obligatoire lors de la remise de la carte.

Pièces à fournir (copie uniquement)

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant comportant la filiation;
- Copie de l'ancien TIREM / DCEM (**si renouvellement**) ;
- Document attestant que le demandeur exerce l'autorité parentale sur le mineur ou qu'il détient un mandat de la personne détenant cette autorité ;
- Certificat(s) de scolarité, de crèche ou copie du carnet de santé de l'enfant avec pages de suivis avec mention du nom de l'enfant ;
- Justificatif de domicile daté de moins de six mois au nom des parents ou justificatifs des deux domiciles si les parents sont séparés ; Seuls sont admis une facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe, internet, bail de location de moins de 3 mois ou quittance de loyer.
Si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois ;
En cas d'hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et acte de propriété (ou relevé de taxe d'habitation ou copie du bail de location de l'hébergeant ou facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe de l'hébergeant).
- 2 photographies d'identité identique format 35 mm x 45 mm de l'enfant – AFNOR NFZ 12010, tête nue, de moins de 3 mois. Les photos doivent être réalisées chez un photographe ou une cabine agréée ;
- Formulaire Cerfa n° 11203*03 au verso rempli et signé par les parents ou le responsable légal ;
- Document justifiant de la régularité du séjour des deux parents ou en cas de séparation du parent qui exerce l'autorité parentale. **Attention, l'adresse qui figure sur le ou les titres de séjour des parents doit être la même que celle du justificatif d'adresse fourni ;**
- Certificat de nationalité ou document de voyage du mineur, **dans le cas où les parents seraient de nationalités différentes ;**
- Lettre d'accord du regroupement familial, émanant d'une préfecture ou le visa d'entrée de l'enfant. ;
- Le cas échéant, décision de justice émanant d'une juridiction française constatant la tutelle, l'adoption (simple ou plénière) ou la délégation de l'autorité parentale ;
- Le cas échéant, décision d'une autorité étrangère statuant sur l'autorité parentale sous réserve de ne pas avoir été contestées devant une juridiction française.

Demande de document de circulation pour étranger mineur (DCEM)

(Articles L. 321-4 et D. 321-10 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile)

IMPORTANT : article 441-6 du code pénal : Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

1- La personne mineure bénéficiaire

Nom de famille : _____ Prénom (s) : _____ Sexe : M F
Né (e) le : _____ à _____ Pays : _____ Nationalité : _____
Date d'entrée en France : _____ visa ayant permis l'entrée en France : type : _____ mention : _____
Domicile : _____
Code postal : _____ Commune : _____

2- Parents de la personne mineure bénéficiaire

Parent 1 :
Nom de famille : _____ Prénom (s) : _____ Sexe : M F
Né (e) le : _____ à _____ Pays : _____ Nationalité : _____
Domicile : _____
Code postal : _____ Commune : _____

Parent 2 :
Nom de famille : _____ Prénom (s) : _____ Sexe : M F
Né (e) le : _____ à _____ Pays : _____ Nationalité : _____
Domicile : _____
Code postal : _____ Commune : _____

3- Renseignements concernant le demandeur, signataire de la demande

Parent 1 Parent 2 Autre personne délégataire de l'autorité parentale Mandataire
Nom de famille : _____ Prénom (s) : _____ Sexe : M F
Né (e) le : _____ à _____ Pays : _____ Nationalité : _____
Document autorisant le séjour en France (pour les ressortissants des pays tiers) : _____ n° _____

Domicile : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Adresse électronique : _____ Téléphone : _____

4- signature du demandeur

Je, soussigné (e) _____, certifie l'exactitude des éléments déclarés ci-dessus,
Fait à _____ le _____
Signature : _____

Ce formulaire dûment rempli doit être transmis avec les pièces justificatives demandées à la préfecture compétente pour le domicile de la personne mineure concernée. Vérifier la procédure applicable sur le site internet de la préfecture. La partie verso est réservée à l'administration.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.